

Procès-Verbal de la réunion du comité n°4 du mercredi 4 décembre 2013 à 14h

Présents (6/6) : Alexandre, Andrea Barratta, Bastien, Benjamin, Gaetan, Marion, Natacha,

1) Apéros

L'apéro n°2 du jeudi 14 novembre a très bien marché, il y avait à nouveau plus de monde qu'attendu (environ 50 personnes au pic de la soirée), ce qui est très positif. Le principal problème concerne les foccacias que nous aurions dû avoir et que nous n'avons (presque) pas eu. Mais après discussion avec Eduardo (patron du Sablier), il nous propose de nous faire les mêmes conditions que l'AESPRI pour le prochain apéro, soit des shots à 3 frs et les canettes de bière normale à 6 frs. On pense accepter pour les shots, mais garder la BFM, qui est l'intérêt principal du Sablier.

Décision est prise de ne pas faire d'apéro en décembre en raison de l'AG et du fait que l'AESPRI a déjà réservé le Sablier. A voir avec eux si on s'associe à leur apéro après notre AG ou si on indiquera simplement qu'on va là-bas après. Controverse au sein du Comité sur cette décision d'abandonner l'apéro. On va quand même proposer à l'ELSA de faire un apéro commun au Bout de la Rue après notre AG.

2) Parrainages

Le Comité visait d'avoir au moins 15 couples, on en a eu 27 donc l'engouement est vraiment bon et ce système semble répondre à un réel besoin. On a déjà reçu passablement d'échos positifs, ainsi que plusieurs propositions de nouveaux parrains et de nouveaux parrainés.

3) Escalade

Le Comité devra être présent toute la journée sur le stand 1 (nourriture et boisson). L'AED doit s'occuper de préparer 30L de vin chaud pour un budget max de 100 frs (inclus dans notre apport total de 200 frs).

4) Statuts

La version finale est approuvée à l'unanimité, sous réserve des retouches qu'y apportera le service juridique du rectorat.

5) Organisation AG

On essaie de la faire le jeudi 19 décembre à 18h, sous réserve de l'approbation des statuts à temps par le rectorat. Tout le comité actuel se représente. Le Comité décide de créer un à deux nouveaux postes de relations publiques afin de décharger tout le monde et d'être plus efficaces. Andrea Barratta, étudiant de première année qui nous avait déjà fait part de sa motivation au cours du semestre, présente officiellement sa candidature. Il nous explique qu'à son arrivée à Genève il ne connaissait personne et que notre travail l'a aidé à s'intégrer, notamment grâce aux apéros. Du coup, il aimerait faire la même chose pour d'autres étudiants. Le Comité décide de le soutenir à l'AG. Dans l'hypothèse où on le crée, le quatrième poste de RP sera être dévolu à un étudiant de deuxième année de Bachelor ou à un étudiant de Master, afin d'assurer une meilleure représentativité. L'Assemblée générale devra également élire un deuxième vérificateur des comptes afin d'être en conformité avec les nouveaux statuts et le règlement de l'université. Mélanie se représente en tant que vérificatrice.

Fait à Genève le 9 décembre 2013.

Le comité AED